

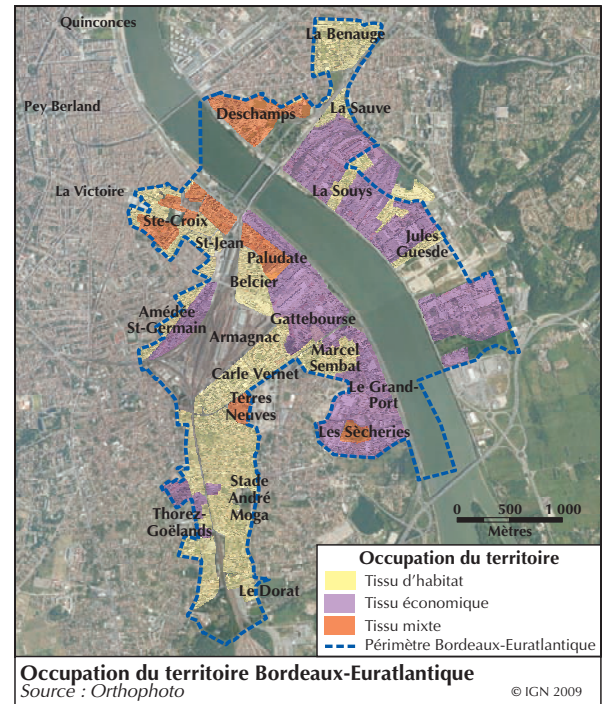
Projet Bordeaux-Euratlantique : diagnostic "point 0"

N° 199
FÉVRIER 2012

Avec l'arrivée future des lignes à grande vitesse reliant Bordeaux à Paris, puis à Toulouse et Bilbao, et le développement des liaisons TER, le nombre de voyageurs transitant par la gare de Bordeaux-Saint-Jean devrait doubler à l'horizon 2020. Le projet Bordeaux-Euratlantique vise à développer et accompagner une nouvelle dynamique urbaine et économique sur le principal territoire d'impact de ces projets ferroviaires. Il couvre un vaste périmètre de 738 ha répartis sur trois communes de part et d'autre de la Garonne (Bordeaux, Bègles et Floirac), entre le pont Saint-Jean et la rocade. Cette Opération d'intérêt national (OIN) pourra s'appuyer sur les fortes potentialités foncières de ce quartier. Son ambition : contribuer, dans le cadre d'un modèle de développement durable, et en cohérence avec d'autres projets, à renforcer l'attractivité économique de la métropole bordelaise et à densifier le cœur de l'agglomération.

Avant 2010 et la création de l'Établissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux-Euratlantique, le périmètre de projet présente des spécificités par rapport au cœur de l'agglomération bordelaise, approché ici par les parties communales intra-rocade.

Malgré les atouts de son positionnement géographique, véritable porte d'entrée sud-est du cœur de



l'agglomération bordelaise, le périmètre de projet rassemble seulement 4 % des habitants sur 5 % de la surface de ce cœur. Les réflexions d'aménagement de ce quartier s'alimentent aujourd'hui d'un objectif de densification. Celui-ci devra s'inscrire dans la

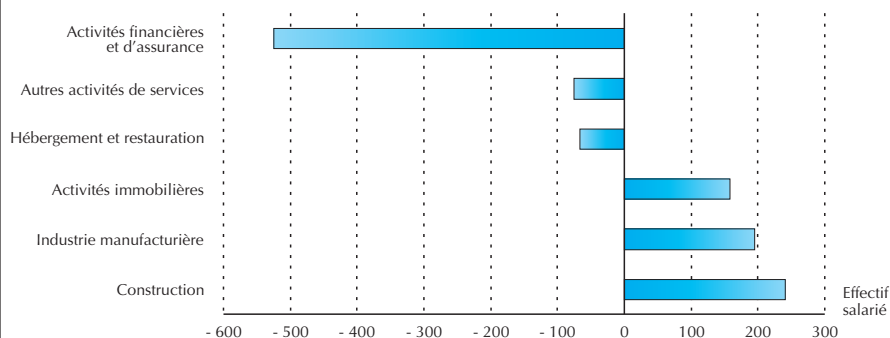
La coopération EPA Bordeaux-Euratlantique - Insee

Bordeaux-Euratlantique est une Opération d'intérêt national créée par l'État, en partenariat avec la communauté urbaine de Bordeaux, les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac, et le Conseil régional d'Aquitaine.

L'Établissement public d'aménagement de Bordeaux-Euratlantique est chargé de mettre en œuvre toutes opérations de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain, le développement économique et le développement durable sur le territoire de ce programme urbain.

Compte tenu de cette ampleur et de cet horizon, l'EPA Bordeaux-Euratlantique et l'Insee ont décidé de réaliser conjointement une étude de type "contribution à un diagnostic" du territoire couvert par l'OIN, préalablement aux opérations qui seront engagées. L'impact des travaux qui seront progressivement mis en œuvre fera l'objet d'un suivi à partir d'indicateurs en lien avec les principaux objectifs du projet.

Hors SNCF, la construction, l'industrie manufacturière et les activités immobilières surreprésentées sur Bordeaux-Euratlantique



Spécificités économiques hors SNCF de Bordeaux-Euratlantique par rapport au cœur d'agglomération

Source : Insee, Clap 2008

Champ : emploi salarié au 31/12 du secteur marchand hors agriculture, enseignement, santé, action sociale et établissements de la SNCF

Note de lecture : Bordeaux-Euratlantique compte 240 emplois salariés de plus dans la construction que ce que l'OIN emploierait si sa structure était la même que celle du cœur d'agglomération.

perspective d'un modèle de développement durable, que ce soit en termes de mixité sociale, d'essor des activités économiques, d'accès aux services ou de développement d'espaces verts publics.

Au-delà de ce faible peuplement, l'image actuelle du quartier réside surtout dans un développement récent d'habitat collectif, une surreprésentation d'ouvriers et des revenus globalement modestes.

Sur le plan économique, le périmètre Bordeaux-Euratlantique pèse davantage sur le cœur d'agglomération en concentrant plus de 9 % des emplois salariés du secteur marchand étudié (cf. encadré). Ce constat résulte de l'importance de quelques établissements employant de nombreux salariés, notamment dans le quartier de la gare Saint-Jean. D'autres sites d'activités du périmètre sont plus consommateurs d'espace que pourvoyeurs d'emplois et pourraient, pour certains, contribuer à renforcer le potentiel foncier utilisable.

L'activité est très marquée par la présence de la direction régionale de la SNCF à laquelle sont rattachés administrativement quelque 3 500 salariés. Si cette unité regroupe des agents dont le travail ne s'exerce pas directement sur le territoire du projet (personnel "roulant",

Données de cadrage : profil du périmètre Bordeaux-Euratlantique dans le cœur d'agglomération en 2007-2008

Caractéristiques habitants - habitat

	Bordeaux-Euratlantique	Cœur d'agglomération
Habitants	21 400	506 600
Âge (%)		
Moins de 18 ans	18	18
De 18 à 24 ans	16	15
De 25 à 39 ans	25	23
De 40 à 64 ans	29	29
65 ans ou plus	12	15
Activité* (%)		
Population active	59	57
dont actifs occupés	83	87
dont chômeurs	17	13
Inactifs	41	43
Catégories sociales* - indicateurs retenus (%)		
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	2	3
Cadres	7	11
Professions intermédiaires	14	15
Employés et ouvriers	35	27
Retraités	18	21
Logements	11 450	274 250
Résidences principales (%)	92	93
Maisons individuelles (%)	29	35
Ménages - indicateurs retenus	10 500	254 250
Nombre moyen de personnes	2,0	1,9
Type de ménage (%)		
Personnes seules	46	47
Familles avec enfants	28	28
Statut d'occupation (%)		
Propriétaires	23	39

Source : Insee, RP2007, exploitations principale et complémentaire

* Champ : personnes de 15 ans ou plus

Spécificité de l'OIN

Emploi salarié marchand au lieu de travail par secteur d'activité

	Bordeaux-Euratlantique	Cœur d'agglomération
Emploi salarié	11 800	128 000
Répartition par secteur d'activité (%) - NA17 regroupée		
Transports et entreposage	37	13
Commerce	18	25
Activités scientifiques et techniques	12	17
Construction	8	8
Industrie manufacturière	7	7
Hébergement et restauration	5	7
Information et communication	4	5
Activités immobilières	4	3
Activités financières et d'assurance	2	9
Industries extractives	2	3
Autres activités de services	1	3
Total	100	100

Source : Insee, Clap 2008

Champ : emploi au lieu de travail, salarié au 31/12 du secteur marchand hors agriculture, enseignement, santé et action sociale

Spécificité de l'OIN

Taille des établissements

	Bordeaux-Euratlantique	Cœur d'agglomération
Nombre d'établissements employeurs	770	14 230
Répartition par tranche d'effectif (%)		
Moins de 10 salariés	78	83
De 10 à 99 salariés	21	16
100 salariés ou plus	1	1
Total	100	100

Source : Insee, Clap 2008

Champ : emploi au lieu de travail, salariés au 31/12 du secteur marchand hors agriculture, enseignement, santé et action sociale

sites de maintenance sur la zone de compétence de la direction régionale...), la majorité de ses effectifs travaillent à proximité de la gare Saint-Jean.

En excluant la SNCF de l'analyse, la construction, l'industrie et les activités immobilières sont surreprésentées par rapport au cœur d'agglomération. À l'inverse, les emplois liés aux activités financières et d'assurance sont en net déficit ; c'est aussi le cas, à un moindre niveau, pour "l'hébergement-restauration" et les "autres activités de services" (par exemple les activités de sport, culture et loisirs). Si le commerce représente globalement un poids comparable au reste du cœur d'agglomération, il en est structurellement très différent : près de 68 % des emplois

relèvent du commerce de gros avec la présence du Marché d'intérêt national (MIN), contre seulement 30 % pour le cœur d'agglomération.

Un périmètre hétérogène

Les actions qui seront progressivement mises en œuvre sur le périmètre Bordeaux-Euratlantique par les responsables du projet devront prendre en compte la très grande hétérogénéité de ses territoires. Pour cette étude, le périmètre a été partitionné en trois grandes zones.

Bordeaux rive gauche : diversité sociale, petits logements, grands établissements du territoire

En 2007, la rive gauche bordelaise accueille environ la moitié des

habitants de l'OIN dans un parc de logements composé majoritairement d'habitat collectif, à caractère social plus marqué dans les quartiers Carle Vernet et Gattebourse.

La part de petits logements est importante : 30 % des résidences principales offrent moins de 40 m² contre 20 % généralement en cœur d'agglomération.

Le quartier Sainte-Croix est le plus dense du secteur. Les étudiants y sont nombreux (plus de 20 % des résidents). Leur présence renforce d'une part la pyramide des âges au niveau des 18-24 ans, d'autre part la proportion de personnes seules (la moitié des ménages sont composés de personnes vivant seules).

Données de cadrage : profil des périmètres Bordeaux rive gauche, périmètre béglais et rive droite en 2007-2008

Caractéristiques habitants - habitat par territoire

	Bordeaux rive gauche	Périmètre béglais	Rive droite
Superficie (ha)	264	217	257
Habitants	11 250	5 650	4 500
Densité (hab/km ²)	4 240	2 600	1 750
Âge (%)			
Moins de 18 ans	16	18	26
De 18 à 24 ans	22	10	10
De 25 à 39 ans	25	27	20
De 40 à 64 ans	26	31	30
65 ans ou plus	11	14	14
Activité* (%)			
Population active	58	65	52
dont actifs occupés	81	90	80
dont chômeurs	19	10	20
Inactifs	42	35	48
Catégories sociales* - indicateurs retenus (%)			
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	2	2	2
Cadres	8	9	2
Professions intermédiaires	15	17	7
Employés et ouvriers	33	36	39
Retraités	15	23	21
Logements	6 600	2 850	2 000
Résidences principales (%)	90	94	95
Maisons individuelles (%)	16	63	23
Ménages - indicateurs retenus	5 950	2 650	1 900
Nombre moyen de personnes	1,8	2,1	2,4
Type de ménage (%)			
Personnes seules	51	36	41
Familles avec enfants	23	32	38
Statut d'occupation (%)			
Propriétaires	14	46	14

Source : Insee, RP2007, exploitations principale et complémentaire

* Champ : personnes de 15 ans ou plus

Spécificité de l'OIN

Emploi salarié marchand au lieu de travail par secteur d'activité et territoire

	Bordeaux rive gauche	Périmètre béglais	Rive droite
Emploi salarié	7 450	2 650	1 700
Répartition par secteur d'activité (%) - NA17 regroupée			
Activités financières et d'assurance	2	3	3
Activités immobilières	6	0	0
Activités scientifiques et techniques	10	23	8
Autres activités de services	1	2	1
Commerce	16	24	20
Construction	1	15	27
Hébergement et restauration	7	1	2
Industrie manufacturière	2	11	19
Industries extractives	0	0	12
Information et communication	5	3	0
Transports et entreposage	50	18	8
Total	100	100	100

Source : Insee, Clap 2008

Champ : emploi au lieu de travail, salariés au 31/12 du secteur marchand hors agriculture, enseignement, santé et action sociale

Spécificité de l'OIN

Taille des établissements par territoire

	Bordeaux rive gauche	Périmètre béglais	Rive droite
Nombre d'établissements employeurs	400	240	130
Répartition par tranche d'effectif (%)			
Moins de 10 salariés	80	77	72
De 10 à 99 salariés	18	21	28
100 salariés ou plus	2	2	0
Total	100	100	100

Source : Insee, Clap 2008

Champ : emploi au lieu de travail, salariés au 31/12 du secteur marchand hors agriculture, enseignement, santé et action sociale

Une forte proportion de chômeurs caractérise également les résidents du quartier Sainte-Croix, et au-delà les quartiers Saint-Jean et Belcier. Le quartier Amédée Saint-Germain accueille, lui, une part élevée de personnes retraitées, renforçant par là-même une certaine mixité dans ce territoire.

Côté activités, le secteur de la gare Saint-Jean à Bordeaux concentre la majorité des salariés (63 %) et des établissements (52 %) d'Euratlantique. Les employeurs les plus importants du territoire y sont d'ailleurs implantés (la SNCF avec ses 3 500 salariés, mais aussi la plupart des établissements de plus de 200 salariés : Ferssa sécurité, France Telecom, Gironde Habitat, ...). La part d'emplois de cadres y est plus élevée que dans le cœur d'agglomération.

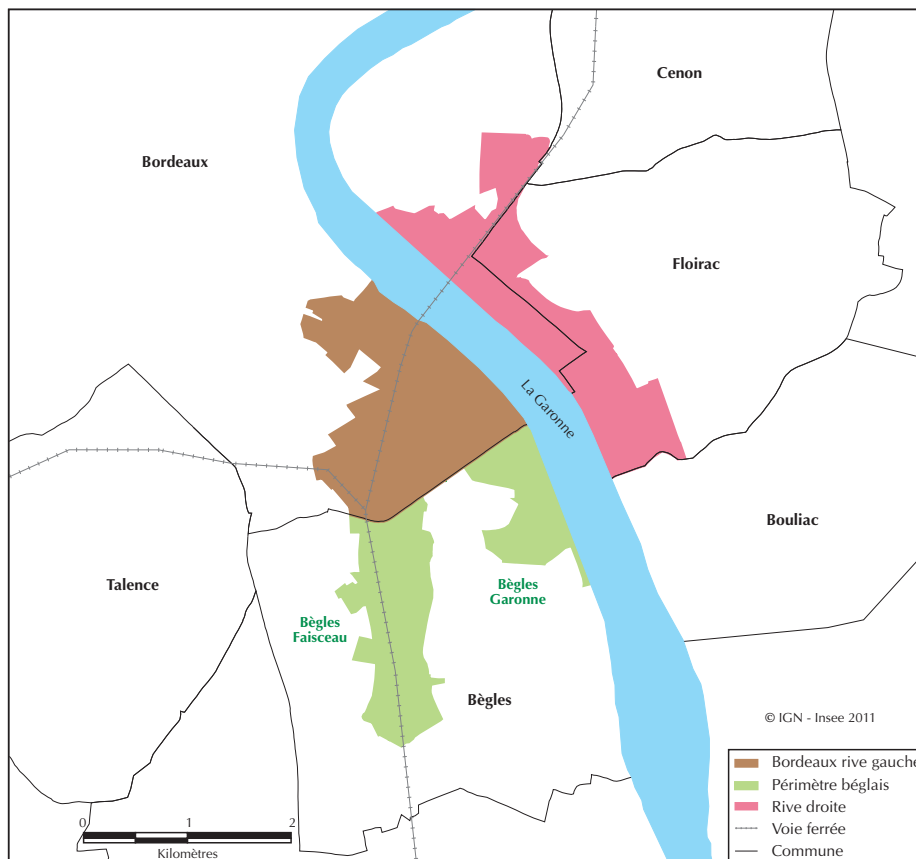
Périmètre béglais : jeunes actifs, habitat diversifié, un salarié sur quatre de Bordeaux-Euratlantique

En 2007, un quart des habitants résident au sein du périmètre béglais de l'OIN, répartis au nord du faisceau ferroviaire et de manière localisée au nord-ouest de Bègles-Garonne.

Ce territoire accueille de nombreux couples. Ce mode de vie y concerne, en effet, la moitié des ménages contre 40 % généralement en cœur d'agglomération. Les couples sans enfants sont caractéristiques des ménages béglais du territoire.

Le taux d'activité des quinze ans ou plus est élevé (65 %), soit huit points de plus qu'en cœur d'agglomération, avec une présence de 25-39 ans significative : 27 % contre 23 % en cœur d'agglomération. Le nord du faisceau béglais accueille une part importante de retraités ou préretraités et en particulier une forte part de jeunes retraités (de 55 à 64 ans).

L'habitat y est hétérogène, tant par le type de logement que par la période de



Périmètre Bordeaux-Euratlantique : partition en trois territoires d'analyse
Afin de garantir la qualité des indicateurs, l'analyse du périmètre de projet distingue trois sous-territoires comportant chacun plus de 1 000 logements d'habitation.

construction du bâti. L'habitat en maisons individuelles domine sur Bègles - Garonne et au nord du faisceau ferroviaire, et l'habitat social dans sa partie sud. La moitié des maisons individuelles concernées par l'OIN se situent sur le périmètre béglais.

En matière d'activité économique, la partie béglaise d'Euratlantique concentre des parts non négligeables des emplois salariés (23 %) et des établissements (31 %). La part d'emplois de cadres y est semblable à celle du cœur d'agglomération. C'est principalement dans son secteur de Bègles - Garonne que sont situés les grands établissements (la Poste, Brink's Évolution, ...).

Rive droite : familles avec enfants, habitat collectif, les ouvriers au centre de la population et de l'économie

En 2007, 20 % des résidents de l'OIN sont installés en rive droite.

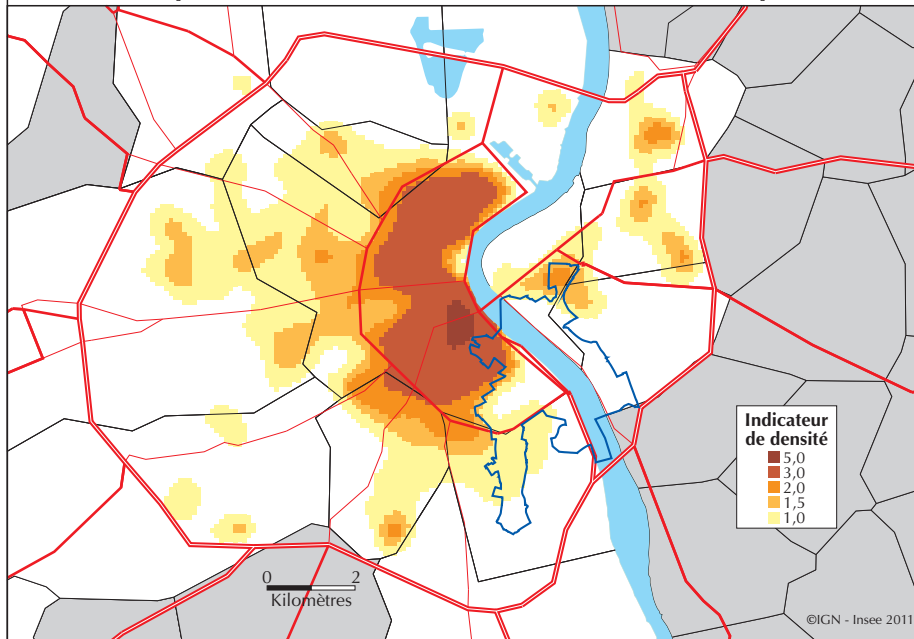
L'empreinte sociale des ouvriers y est très forte : cette catégorie sociale concerne 20 % des habitants contre 10 % en cœur d'agglomération. Les personnes en recherche d'emplois sont en outre surreprésentées dans ce secteur de l'OIN.

Les familles avec enfants sont très présentes. La part de ménages vivant en couple avec des enfants s'élève à 26 %, un taux supérieur de sept points au cœur d'agglomération, et plutôt comparable à celui observé en périphérie de l'agglomération bordelaise.

La pyramide des âges confirme ce constat avec une proportion élevée d'enfants de moins de 18 ans (26 %).

Les familles monoparentales sont assez caractéristiques de ce secteur avec une proportion supérieure de trois points au cœur urbain. Cette population, souvent fragile, concourt au profil plutôt défavorisé de ces quartiers.

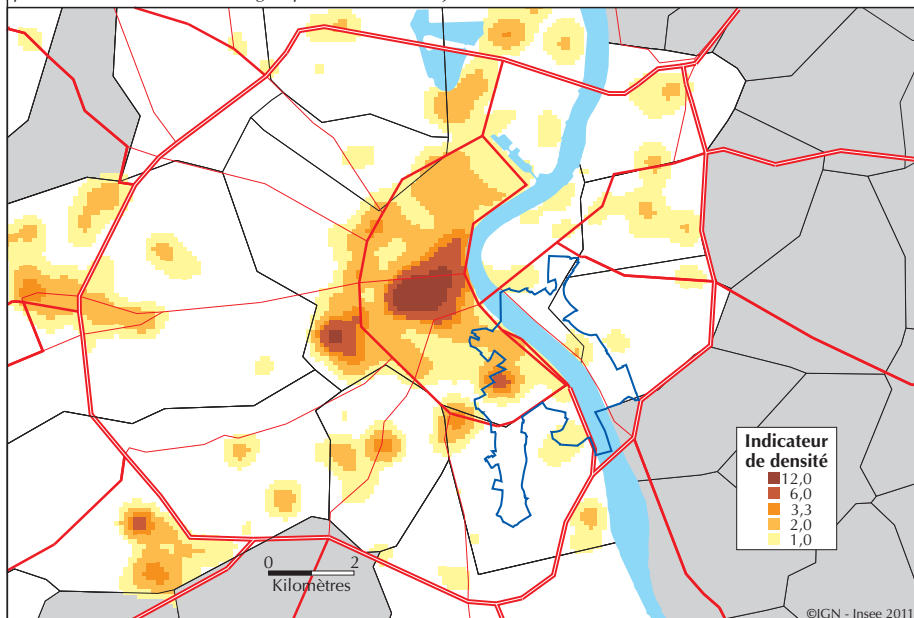
Un potentiel de densification sur Bordeaux-Euratlantique



Indicateur de densité de population

Source : Insee, Estimations composites de population 2006

Note de lecture : la densité de population est en moyenne cinq fois plus élevée dans les zones rouges que dans les zones jaunes.



Indicateur de densité d'emploi salarié

Source : Insee, Clap 2004

Note de lecture : la densité d'emploi salarié est en moyenne douze fois plus élevée dans les zones rouges que dans les zones jaunes.

C'est le cas notamment du quartier Benauges, le plus dense en population. Il apparaît parmi les lieux de résidence privilégiés des familles avec enfants (en couple ou monoparentales) au sein du cœur d'agglomération.

Sur la rive droite de l'OIN, le parc de logements présente une grande homogénéité. Les logements sont majoritairement de l'habitat locatif collectif, dominé par le social sur la Benauges et la

Sauve à Floirac. La taille des logements est relativement homogène : 80 % des logements proposent une surface comprise entre 40 et 100 m². Enfin, la principale période de construction des logements se situe entre 1949 et 1974 avec 70 % du parc, contre 30 % en cœur d'agglomération.

La rive droite est peu pourvue économiquement, que ce soit en nombre d'établissements (17 % des établissements

du périmètre) ou de salariés (14 %). La majorité de sa surface est cependant dédiée aux sites d'activité économique. La moitié des salariés de ce secteur géographique sont des ouvriers, alors que la part de cadres est au contraire très faible.

Vers une densification de l'entrée sud-est du cœur d'agglomération

Le futur quartier Bordeaux-Euratlantique se situe en cœur d'agglomération. L'objectif de densifier cet espace urbain rejoint ainsi la préoccupation de croissance démographique de l'agglomération bordelaise sous contrainte d'un espace maîtrisé, réduisant l'étalement urbain et les nuisances associées.

L'espace Bordeaux-Euratlantique se partage aujourd'hui entre sites d'activité économiques et zones d'habitation, parfois très denses comme La Benauges ou Sainte-Croix.

Le potentiel de densification réside dans deux principales composantes :
- en premier lieu, une forte empreinte de la gare SNCF et des friches ferroviaires existantes.

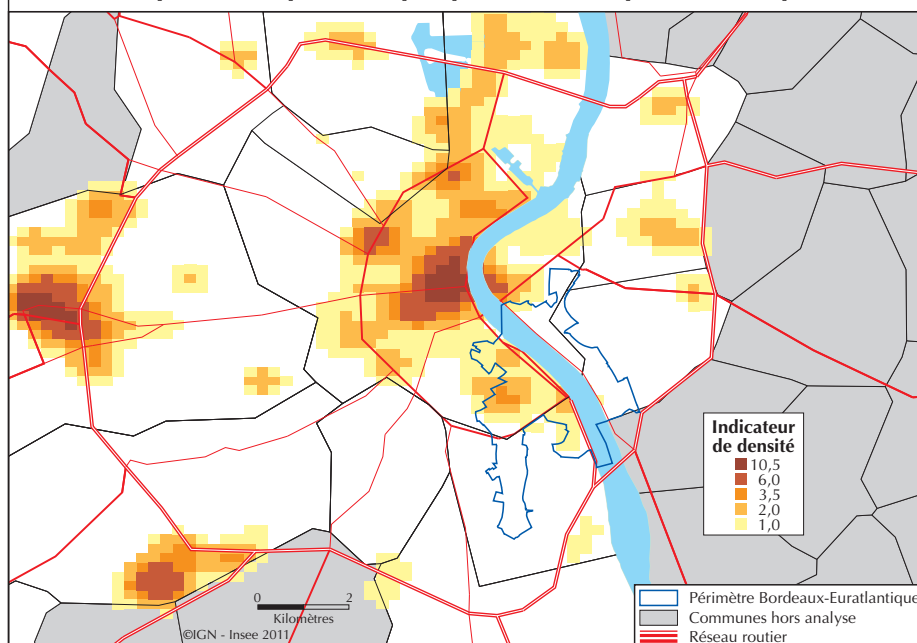
"Le schéma directeur du patrimoine ferroviaire élaboré conjointement par RFF et la SNCF en 2008 révèle un potentiel ferroviaire de 35 ha environ sous condition de relocalisation d'un certain nombre d'activités qui y sont aujourd'hui exercées"* ;

- en second lieu, la requalification des sites d'activités en présence. Ces sites économiques participent de l'identité de ce territoire urbain mais l'intérêt de leur maintien en cœur d'agglomération est à l'étude. Certaines activités seraient conservées tandis que d'autres pourraient, par leur relocalisation et/ou leur reconfiguration, offrir un potentiel foncier pour la construction de bureaux ou de logements d'habitation.

Par ailleurs, sur la rive gauche bordelaise du périmètre (60 % de son parc de logements), le taux de vacance dépasse

*"Bordeaux-Euratlantique, vers une métropole européenne - premières orientations stratégiques et éléments de programmation urbaine, juin 2009"

Les emplois métropolitains, peu présents sur le périmètre de projet



Indicateur de densité d'emploi des fonctions métropolitaines

Source : Insee, DADS 2008 fichier postes au lieu de travail

Champ : postes non annexes au 31/12 dans le secteur marchand non agricole

Note de lecture : la densité d'emploi des fonctions métropolitaines est en moyenne dix fois plus élevée dans les zones rouges que dans les zones jaunes.

de deux points le niveau global observé en cœur d'agglomération. Ce constat, s'il peut présupposer la présence d'habitat dégradé et d'opérations de requalification, révèle une certaine

sous-occupation du parc de logements existant.

L'accueil de familles, parce qu'il s'inscrit dans une stratégie de densification de l'espace et de diversité sociale, alimente également les objectifs du projet urbain en cours. Les familles avec enfants, plutôt installées en périphérie urbaine sont peu présentes en cœur d'agglomération, y compris sur le périmètre Bordeaux-Euratlantique. Elles ne représentent, dans les deux cas, que 30 % des ménages, contre la moitié pour les personnes seules.

Les fonctions métropolitaines

Une nouvelle grille d'analyse fonctionnelle des emplois décrit le système productif à partir de la définition de quinze fonctions, par regroupement des professions et catégories socioprofessionnelles. Cinq fonctions sont qualifiées de "métropolitaines", car plus particulièrement présentes dans les grandes agglomérations, à savoir : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) correspondent aux cadres et chefs d'entreprise de plus de dix salariés de ces cinq fonctions métropolitaines.

- **Conception-recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;

- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc ;

- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;

- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;

- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non.

Fonctions métropolitaines : Bordeaux en retrait de Lyon et Toulouse

Aires urbaines métropolitaines 2010	Emploi total (milliers)	Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total (%)	Part de l'emploi des fonctions métropolitaines dans l'emploi total (%)
Paris	5 719	18,9	37,5
Toulouse	547	14,1	31,4
Grenoble	297	13,6	30,5
Lyon	951	12,0	31,0
Montpellier	225	11,3	29,0
Nantes	386	10,7	29,6
Lille	502	10,7	29,5
Rennes	302	10,4	26,9
Strasbourg	340	10,1	27,7
Nice	396	10,1	26,4
Marseille	679	9,8	27,3
Bordeaux	486	9,8	27,4

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de travail

Un futur centre d'affaires, vitrine de l'agglomération

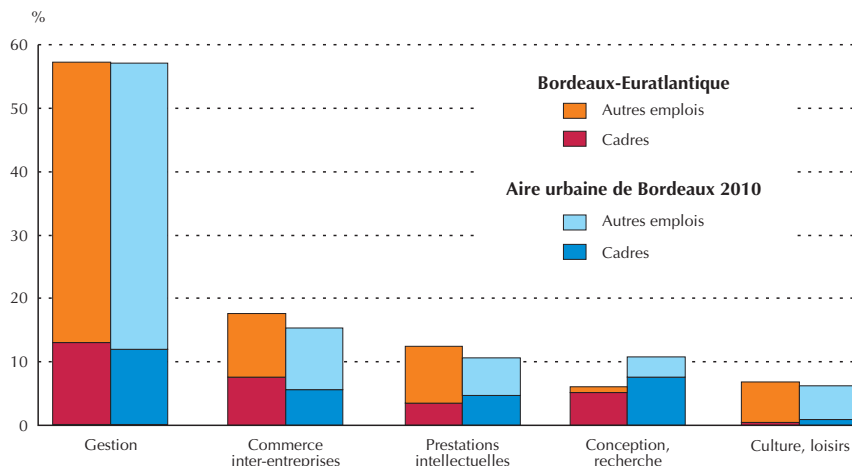
La métropolisation d'une ville comme Bordeaux réside en partie dans la croissance de sa population et s'appuie sur le développement de ses activités, notamment celles à forte valeur ajoutée, à l'image du tertiaire supérieur. Elle relève aussi des fonctions d'organisation de son territoire d'influence dans des domaines comme l'économie, la culture, le tourisme...

Les emplois des fonctions métropolitaines, et notamment les cadres de ces fonctions, constituent une bonne approche du poids des métiers à forte valeur ajoutée. Globalement, au regard de ce dernier indicateur, l'aire urbaine de Bordeaux apparaît encore très en retrait des situations de Lyon ou Toulouse mais proches de celles de Marseille ou de Lille. L'arrivée des lignes à grande vitesse (LGV), plaçant Bordeaux à environ 2 h de Paris et Bilbao et à 1 h de Toulouse, est une forte opportunité de les développer.

Bordeaux-Euratlantique projette de contribuer fortement à l'essor des emplois métropolitains en créant, à proximité de la gare, un centre d'affaires, future vitrine des activités de tertiaire supérieur pour l'ensemble de l'agglomération.

Ces emplois métropolitains sont aujourd'hui relativement peu présents

Fonctions métropolitaines : une structure d'emplois proche de celle de l'aire urbaine bordelaise



Source : Insee, DADS 2008 fichier postes au lieu de travail
Champ : postes non annexes au 31/12 dans le secteur marchand non agricole

Les fonctions métropolitaines dans l'emploi salarié marchand non agricole sur le périmètre Bordeaux-Euratlantique

Fonction	Nombre d'emplois salariés	dont cadres (%)
Commerce inter-entreprises	600	43
Conception, recherche	210	85
Culture, loisirs	240	6
Gestion	1 950	23
Prestations intellectuelles	430	29
Ensemble	3 430	30

Source : Insee, DADS 2008 fichier postes au lieu de travail
Champ : postes non annexes au 31/12 dans le secteur marchand non agricole

territoire pour les vingt ou trente années à venir.

Le projet d'aménagement urbain porté par Bordeaux-Euratlantique s'inscrit dans cette perspective. Au-delà de la densification et du développement économique, les enjeux se déclinent en termes de mixité sociale, d'offre de transport collectif, de présence suffisante d'équipements et de services nécessaires à la population... Il s'attachera également à développer les espaces verts publics et à en faciliter l'accès.

Vers une diversification sociale dans l'est du cœur d'agglomération

Les difficultés sociales s'inscrivent plutôt dans l'est de l'agglomération

sur le périmètre du projet en raison de la structure des activités du territoire. Ainsi, si Bordeaux-Euratlantique concentre 5 % de l'ensemble des emplois de l'aire urbaine 2010, cette part tombe à 4 % pour les emplois des fonctions métropolitaines, et s'avère encore légèrement plus faible si on se limite aux seuls cadres de ces fonctions. Seules les fonctions de "gestion" (portées par le transport et les activités immobilières et confortées par l'industrie et la construction), et à un moindre niveau le "commerce inter-entreprises" (porté par l'industrie et la construction) ressortent de manière significativement positive.

La fonction "culture-loisirs" se caractérise par de nombreux contrats peu qualifiés, et notamment très peu d'emplois de cadres.

La structure des emplois métropolitains de Bordeaux-Euratlantique est très proche de celle de l'ensemble de l'aire urbaine. La fonction "conception-recherche", globalement sous-représentée, présente cependant une très forte proportion de cadres.

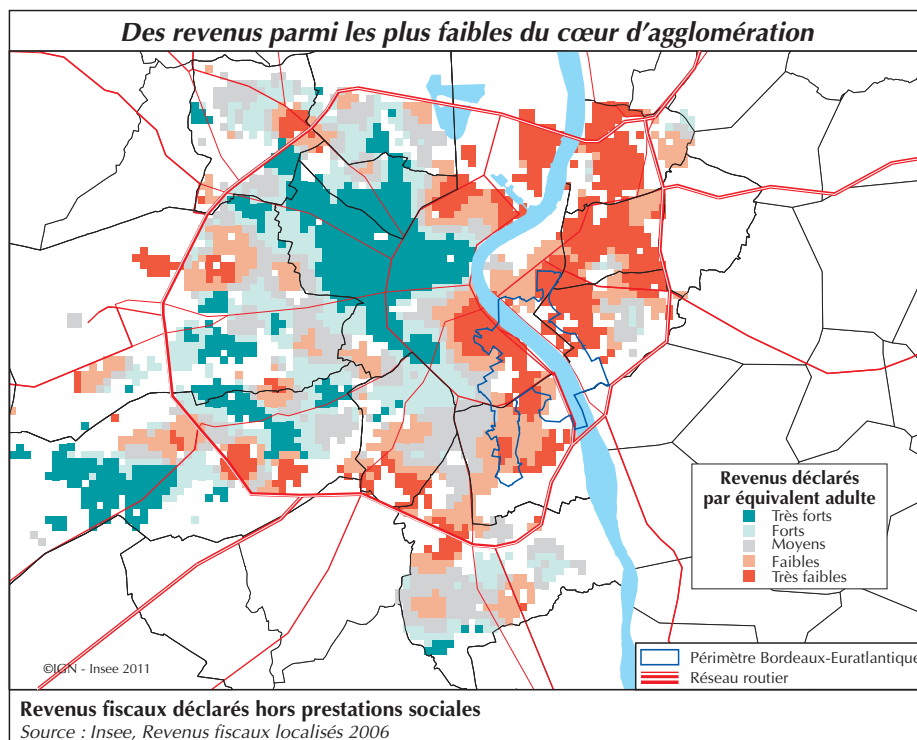
Un quartier durable pour une agglomération d'ambition métropolitaine

La concentration urbaine observée depuis la première moitié du XX^e siècle

a souvent conduit, notamment dans les grandes villes, à une consommation excessive du foncier, une multiplication des déplacements... avec tous leurs effets négatifs pour leur environnement.

De nombreuses communes ont pris conscience de l'enjeu et visent désormais un développement de leur tissu urbain sur un mode plus durable, les orientations prises aujourd'hui risquant d'impacter le fonctionnement de leur

Des revenus parmi les plus faibles du cœur d'agglomération



bordelaise, où se situe le périmètre Bordeaux-Euratlantique. Ce dernier accueille majoritairement une population plutôt défavorisée en termes de catégorie sociale et de revenus.

La part d'employés et d'ouvriers parmi les résidents y est élevée. En particulier, le périmètre de l'OIN englobe des quartiers traditionnellement ouvriers. Ils représentent 15 % des habitants soit cinq points de plus qu'en cœur d'agglomération. Les cadres, peu présents, sont concentrés essentiellement au nord-ouest du cœur d'agglomération, et de façon plus éparse sur les communes de Mérignac, Pessac et Talence. En regard, dans la majorité des quartiers de l'OIN, les revenus déclarés sont parmi les plus faibles du cœur d'agglomération.

Avec la requalification urbaine en cours, le projet Bordeaux-Euratlantique pourrait nuancer à l'avenir ce constat. L'implantation de nouveaux sites d'activités tertiaires et la construction de logements adaptés permettraient à certaines catégories sociales plus aisées de résider à proximité de leur lieu de travail et ainsi, de rééquilibrer la mixité sociale actuelle. En parallèle, l'objectif de conserver 55 % des logements à des prix maîtrisés constitue un levier pour préserver un nouvel équilibre social.

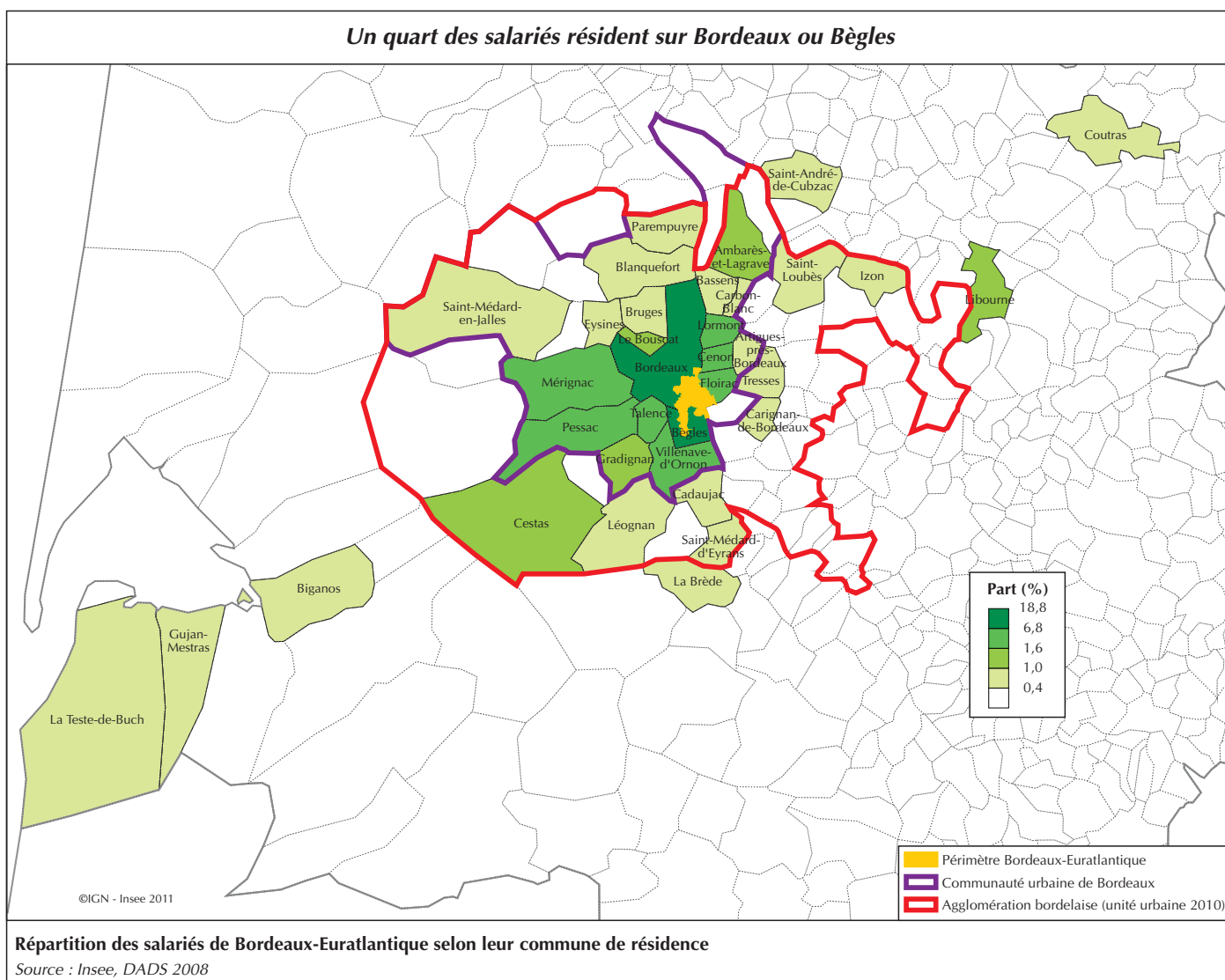
La moitié des salariés de Bordeaux-Euratlantique résident dans 17 communes de la CUB

En 2008, un quart des salariés du périmètre Bordeaux-Euratlantique résident sur Bordeaux ou Bègles. Au total, la

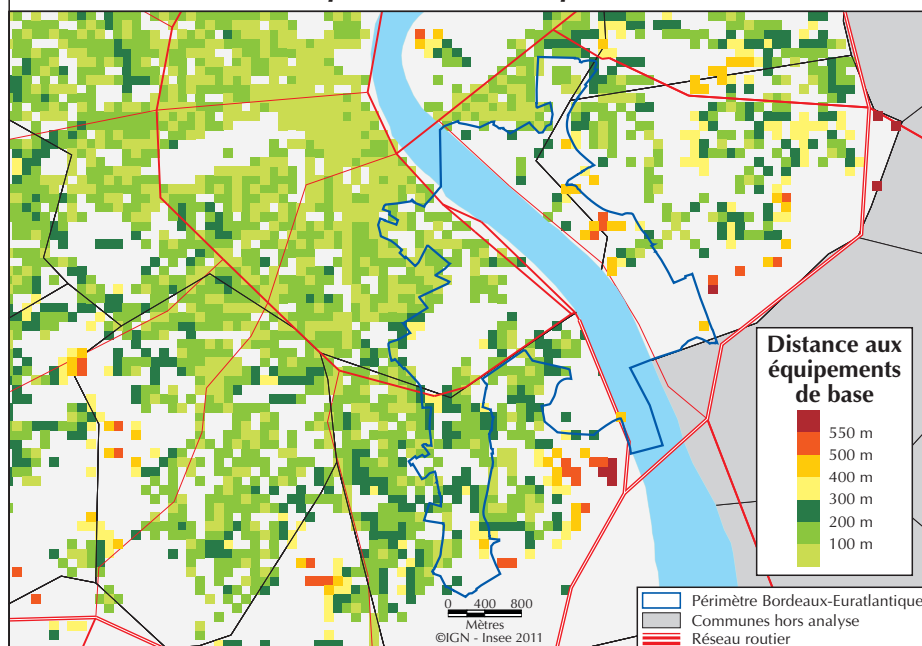
moitié de ses salariés habitent au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), notamment dans sa portion sud, composant ainsi un espace de mobilité relativement resserré pour les navettes quotidiennes.

Les autres vivent dans des communes plus lointaines mais pour l'essentiel desservies par les transports ferroviaires (Libourne, Saint-André-de-Cubzac, Coutras, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras...).

L'étude des déplacements des résidents actuels du périmètre Bordeaux-Euratlantique révèle des déplacements encore plus courts : 50 % des résidents travaillent sur la commune de Bordeaux et 9 % sur celle de Bègles. Les autres travaillent majoritairement dans le sud de la CUB (25 % des déplacements).



Faible densité et dispersion de l'habitat pénalisent la rive droite



Distance d'accès aux équipements de base

Source : Insee, Base permanente des équipements 2007

Panier d'équipements retenus

Une sélection de 19 types d'équipements a été effectuée parmi ceux fréquentés souvent, voire quotidiennement, et si possible accessibles à pied. Sont retenus les équipements suivants : Pôle Emploi, la Poste, banque-caisse d'épargne, école de conduite, salon de coiffure, supermarché, supérette, épicerie, boulangerie, charcuterie, librairie-papeterie, école maternelle, école élémentaire, médecin généraliste, dentiste, infirmier, kinésithérapeute, pharmacie, crèche.

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. La Base permanente des équipements (BPE), mise à jour tous les ans, recense les équipements par adresse, sur l'ensemble du territoire. Elle couvre le commerce et les services, marchands ou non.

marche). Cette proportion tombe à moins d'un sur huit pour les résidents de la rive droite. Les habitants de Floirac concernés par le projet sont encore davantage éloignés des stations de tramway.

La rive droite de Bordeaux-Euratlantique, peu pourvue en services de proximité

Tout en prenant en compte l'offre périphérique, l'objet du projet Bordeaux-Euratlantique est aussi d'assurer une présence suffisante de services à la population au sein même de son territoire.

Le périmètre Bordeaux-Euratlantique offre à ses habitants un niveau d'équipements légèrement inférieur à celui du cœur d'agglomération : dans la gamme retenue (cf. encadré), l'ensemble des équipements présents sur le territoire Bordeaux-Euratlantique conduit à un ratio de 2,7 équipements pour 100 habitants contre 3,1 pour le cœur d'agglomération.

Cette situation s'explique principalement par la faible densité de services sur la rive droite du périmètre de projet. Les équipements de "première nécessité" y sont en effet peu présents au regard de la population résidente : un habitant y dispose de trois fois moins d'équipements de proximité que sur le cœur d'agglomération. Les logements situés dans les zones rouge et orange de la

carte ci-dessus sont en moyenne à plus de 400 m des équipements de la gamme.

La rive gauche bénéficie a contrario d'une armature dense de services de proximité, offrant à ses résidents un bon niveau d'équipements : 3,3 pour 100 habitants. Ce constat doit toutefois être relativisé, les équipements présents répondent aux besoins de la population présente et à ceux générés par la population de passage (présence de la gare notamment).

Le périmètre béglais propose un niveau d'offre de services intermédiaire.

Accès aux lignes de transports en commun en site propre

Si d'autres projets sont encore à l'étude, le tramway est actuellement le seul mode de transport en commun en site propre.

Au sein du périmètre Bordeaux-Euratlantique, les habitants de la rive gauche bordelaise bénéficient de bonnes conditions d'accès aux lignes de tramway. Ils sont en effet presque neuf sur dix à résider à moins de 500 mètres d'une station (moins de 10 minutes de

Les Béglais sont actuellement très peu nombreux à résider à proximité des stations de tramway, ce qui évoluera avec l'extension de la ligne C.

Adeline BÉOUTIS
Olivier DIEI
Olivier WOTAN

Recensement de la population

Les enquêtes de recensement sont annuelles à partir de 2004. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de logements représentant 8 % de leur population.

À compter de fin 2008, le recensement fournit, chaque année, des résultats à partir des informations collectées lors des cinq enquêtes annuelles les plus récentes. Les résultats statistiques millésimés 2007 sont obtenus à partir des informations collectées lors des cinq enquêtes de recensement de 2005 à 2009.

Exploitation principale/Exploitation complémentaire

Le recensement de la population fait l'objet d'une exploitation principale (portant sur l'ensemble des bulletins collectés, mais pas sur l'ensemble des variables) et d'une exploitation complémentaire. Cette dernière fournit, en plus, des résultats sur les professions et catégories socioprofessionnelles, les secteurs d'activité économiques et la structure familiale des ménages. Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, elle porte sur l'ensemble des bulletins collectés soit environ 40 % des ménages.

Précision des résultats

Par nature, les résultats statistiques issus d'enquêtes par sondage s'accompagnent d'une marge d'incertitude. Différents facteurs influent sur la précision des résultats du recensement de la population :

- la nature de l'exploitation ;
- l'effectif considéré.

Le site www.insee.fr, rubrique "Conseils pour l'utilisation des résultats du recensement", présente des fiches conseils thématiques sur les calculs de précision et d'autres notions utiles à une bonne interprétation des résultats du recensement de la population.

Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)

Clap est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différents secteurs d'activités.

Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des DADS (Déclarations annuelles de données sociales) ;
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales) ;
- des données de la Mutualité sociale agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007) ;
- du système d'information sur les agents de l'État.

Le champ d'analyse est restreint aux établissements du secteur marchand non agricole dans cette étude.

Déclaration annuelle de données sociales (DADS)

La Déclaration annuelle des données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés.

Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs, y compris les administrations et les établissements publics, fournissent annuellement et pour chaque établissement, la masse des traitements qu'ils ont versés, les effectifs employés et une liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun, le montant des rémunérations salariales perçues.

Le champ de l'exploitation des DADS par l'Insee couvre actuellement l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des ministères, titulaires ou non, des services domestiques et des activités extra-territoriales.

Les résultats de cette étude ne prennent pas en compte les postes annexes. En général, un poste est considéré comme annexe si la rémunération est inférieure à 3 SMIC mensuels et si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures.

Revenus fiscaux localisés (RFL)

Le dispositif Revenus fiscaux localisés (RFL) est une exploitation exhaustive des déclarations de revenus (déclarations fiscales). Les revenus fiscaux localisés sont établis à partir du fichier des déclarations de revenus des personnes physiques et du fichier de la taxe d'habitation fournis par la direction générale des Finances publiques (DGFiP) à l'Insee.

Le revenu fiscal est exprimé par "équivalent adulte" afin de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies liées à la vie en groupe. Une unité de mesure, dite "unité de consommation" (UC), est définie et permet de relativiser le revenu du ménage suivant sa taille et sa structure par âge. Elle est préconisée pour comparer les niveaux de revenus entre zones et pour analyser les inégalités de revenu à l'intérieur d'une zone.

Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un ménage fiscal est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.